



## CDA (BUREAU) DU 22 MAI 2021

**Présidence :** A. OLLIVIER-HENRY.

**Membres Présents :** JF. ANTOINE ; P. COSSON ; D. DARCEL ; A. HELBERT ; JP. LE VAILLANT ; M. PERREE ; D. URVOIT.

**Membres excusés :** A. BERNARD ; TH. BRIAND ; JF EVENO ; G. GRANVILLE ; R. REHEL ; L. ROBIN ; N. ROUAUX.

### **CONDOLEANCES :**

- A la famille de Francis BUREL, représentant des arbitres au Comité de Direction du District.
- A Jean Noël FEGER et Hervé FEGER pour le décès de leur frère.
- A Steve SAMSON pour le décès de son père.
- A Daniel CRANET pour le décès de sa mère.

### **REPRISE D'ACTIVITES :**

Suite à la réunion du Comex de la FFF en date du 6 mai 2021, il a été décidé que les instances peuvent organiser des sessions de formation d'arbitres afin de permettre aux clubs de se mettre en règle au regard du Statut de l'Arbitrage.

Pour le District 22 une session de formation initiale à l'arbitrage sera organisée les samedis 12, 19 et 26 juin, l'examen final aura lieu le dimanche matin 27 juin.

La CRA organise également des sessions "formule 3 jours" au Centre Technique Bretagne Henri Guérin du :

- 11 au 13 juin
- 23 au 25 juillet
- 20 au 22 août

## **DOSSIERS MEDICAUX DES ARBITRES :**

Pour la saison 2021/2022, des modifications ont été mises en place :

- Les arbitres mineurs devront remplir un questionnaire médical, si toutes les réponses sont négatives la licence pourra être validée sinon un dossier médical validé par un médecin devra être fourni.
- Les arbitres de 18 ans à 34 ans devront remplir un questionnaire médical, si toutes les réponses sont négatives la licence pourra être validée sinon un dossier médical validé par un médecin devra être fourni. Par contre tous les 3 ans cette catégorie d'arbitre devra obligatoirement passer un examen médical auprès d'un médecin.
- Pour les arbitres âgés de 35 ans et plus il n'y a pas de modifications par rapport aux années précédentes.

## **COURRIERS / E-MAIL ARBITRES :**

**Aquinnah SOUTO** : demande de remise d'écusson : transmis au responsable de secteur. Pour la demande de licence, le club doit saisir la demande dans FOOT CLUB.

**Frédéric EVAIN** : demande à devenir indépendant à compter de 2021/2022 : transmis à la commission du statut ; demande à arbitrer en Futsal : transmis au responsable des désignations Futsal.

**Sylvain CHARPENTIER** : match de D3 du 25 octobre Plédéliac - Saint Méloir : match non joué, terrain impraticable, frais de déplacement de l'arbitre non réglé par le club de Saint Méloir. La Commission demande au secrétariat de rembourser la somme de 18,84€ à l'arbitre et de porter cette somme au compte du club de Saint Méloir.

**Baptiste GRANDIN** : mutation dans le District 35 : pris note

## **DIVERS :**

**Jérôme GOURIOU** : souhait de ne plus être membre de la CDA. La commission le remercie pour les services rendus.

*La prochaine réunion de la CDA (Bureau) se déroulera le mercredi 7 juillet 2021 à 18 h 30 au siège du District*

Le Président de la C. D. A.,

Alain OLLIVIER HENRY